



# Présentation

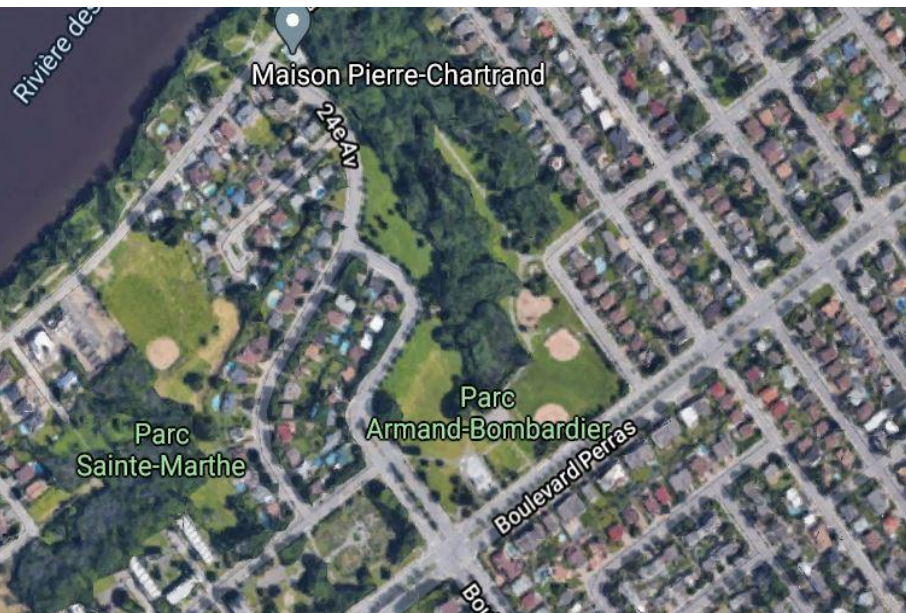
## *Chalet du parc Armand-Bombardier*

# Table des matières

1. Parc Armand-Bombardier : portrait général
2. Vision de l'arrondissement
3. Emplacement choisi
4. Présentation du projet



# Portrait général du parc



## Installations

- Sport et mise en forme
- Patinoire
- Terrain de basketball
- Terrain de balle
- Terrain de baseball
- Terrain de jeu pour enfants
- Place publique avec jeux d'eau

## Commodités

- Aire de pique-nique
- Fontaine d'eau potable
- Wi-Fi gratuit
- Installations électriques pour événements

*Parc fréquenté par les citoyens de tous âges et les organismes du secteur pour la pratique d'activités libres ou organisées.*



# Portrait général du parc

## (suite)

**Festiculture - été 2017**



**Zone active - été 2020**



**Parc hôte de plusieurs événements annuels et d'une programmation régulière en activités culturelles, sportives et de loisir.**

- Zone Active - programmation d'activités physiques
- Programmation d'événements culturels
- Activités et événements socio-communautaires en collaboration avec les organismes du quartier

# Vision de l'arrondissement

La vision émane notamment du Plan directeur du parc, élaboré en 2008-2009, lequel a mené à l'aménagement de la place publique Paul-Déjean.

## Pourquoi construire un chalet de parc?

- Pour doter le parc d'installations sanitaires.
- Pour répondre aux besoins de la communauté.
- Pour assurer la sécurité des usagers.
- Pour améliorer l'expérience et le confort des usagers lors d'activités culturelles, sportives, de loisirs et lors des événements.



# Vision de l'arrondissement :

Répondre concrètement aux besoins

- L'arrondissement a élaboré un Programme fonctionnel et technique (PFT) à partir des besoins exprimés et de la réglementation en vigueur afin de déterminer l'emplacement optimal du chalet.
- Ce PFT nous a permis de développer un plan concept du chalet qui vous est présenté dans ce document.





# Emplacement

L'emplacement choisi est le résultat des nombreuses discussions entre les différents intervenants (personnel technique, direction d'arrondissement) et des besoins identifiés dans le Programme fonctionnel et technique (PFT).

Le boulevard Perras étant très achalandé, une implantation et un accès principal sur le boulevard Armand-Bombardier ont été privilégiés, permettant ainsi des aménagements sécuritaires pour les usagers du parc et les automobilistes.



# Emplacement

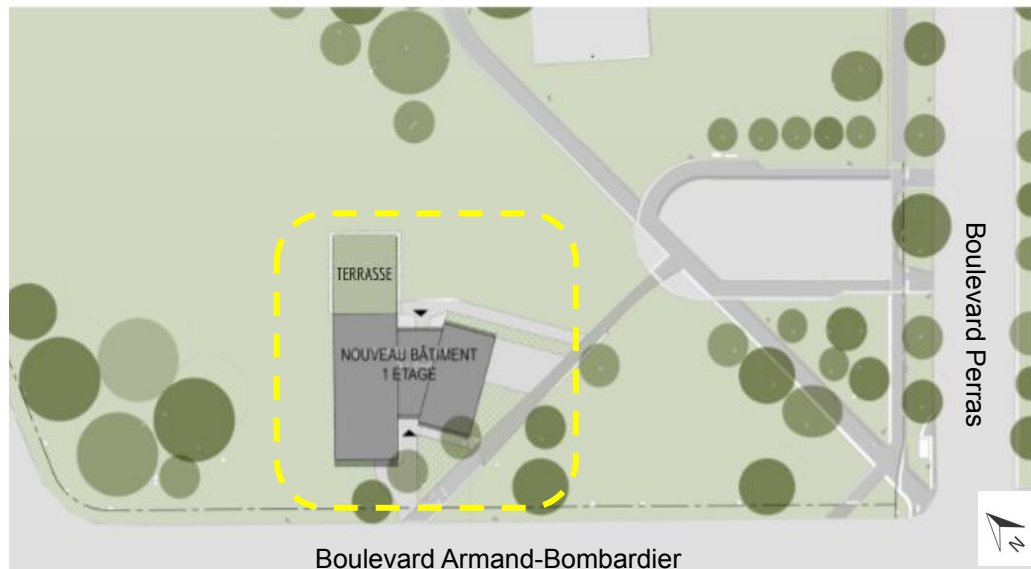


*Vue depuis le boulevard A.-Bombardier / rue Jacques-Rousseau*



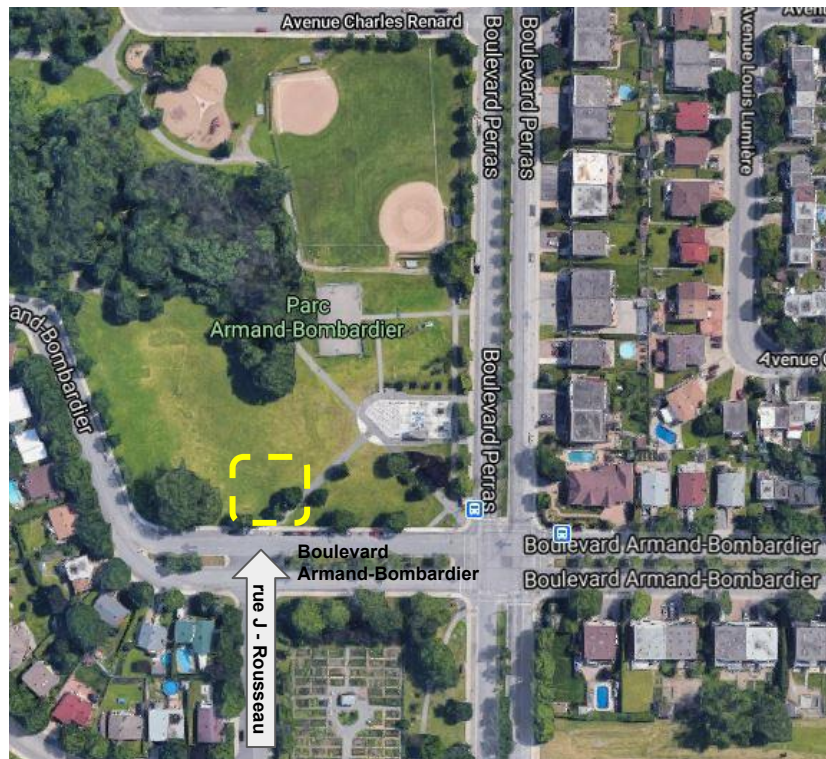
# Emplacement

- L'emplacement ciblé permet la préservation des éléments identitaires du site tels que :
  - Les arbres (un seul arbre devra être abattu pour implanter le chalet);
  - La face avant de la butte qui sert d'estrade naturelle lors d'événements;
  - Les surfaces gazonnées qui sont essentielles à la tenue d'activités, de rassemblements ou d'événements;
  - les sentiers pédestres.
- L'emplacement ciblé permet également :
  - Une proximité avec les installations existantes, tels que les terrains sportifs et la place Paul-Déjean;
  - Un accès sécuritaire des artistes à la scène;
  - Un accès visuel sur les plateaux sportifs et les différentes activités (sécurité);
  - De limiter la circulation des véhicules dans le parc lors des opérations.



# Emplacement

- L'emplacement a également été choisi pour les raisons suivantes :
  - Permet de respecter l'hydrographie du site et de conserver la zone boisée et la coulée qui s'y cache;
  - Le chalet est situé directement dans l'axe de la rue Jacques-Rousseau, d'où provient une bonne partie de sa clientèle;
  - L'emplacement permet de faire le lien entre les différentes composantes du parc (naturelle, ludique, culturelle et sportive ) offrant ainsi la meilleur desserte possible.



# Présentation du projet de chalet

## Les fonctions



D'un point de vue formel, les fonctions du chalet se développeront en 3 volumes distincts :

- Au sud : le volume des services à proximité des activités sportives et saisonnières.
- Au nord : un volume de plus grand gabarit qui abritera : la salle polyvalente (multifonctionnelle) et la cuisine.
- Et un 3e volume de transition qui accueillera l'entrée principale et le lien vers l'est du parc. Il sera tout en transparence entre les 2 masses.

Le bâtiment sera sur un seul étage. Le toit sera plat et se prolongera du côté Est pour abriter la pluie et du soleil les futures activités.

Sa superficie s'estimera à 4360 p.c.

Il sera chauffé, ventilé et climatisé pour une occupation annuelle. Les volumes 1 et 2 seront recouverts de béton préfabriqué à motifs géométriques, qui animeront les façades.



# Présentation du projet de chalet

## Caractéristiques

- Sur le mur Est, des supports seront fixés pour permettre l'utilisation d'un écran extérieur destiné à des activités de soirée cinéma en plein air.
- Le chalet sera de plain-pied, et de ce fait, toutes les entrées seront accessibles universellement et sécuritaires. Un trottoir en béton sera aménagé devant chaque porte extérieure à l'exception de l'aire de livraison qui sera en pavage.



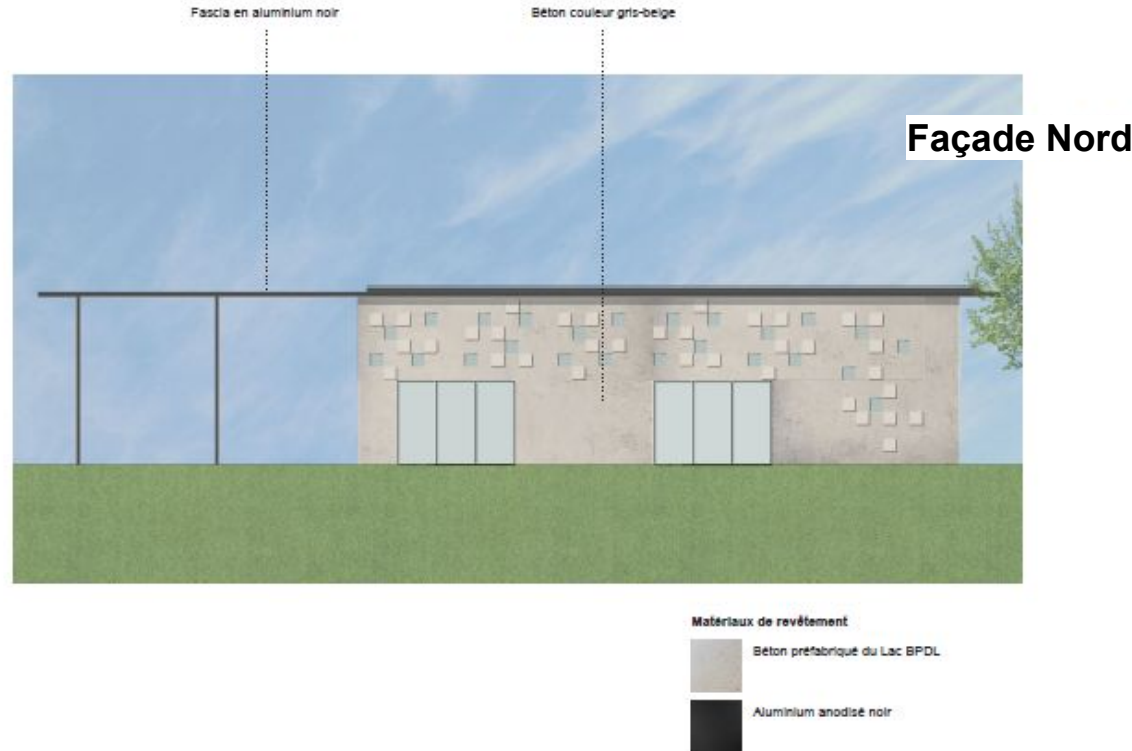
# Présentation du projet de chalet



- L'entrée principale sera située sur la façade ouest, elle fera face au boulevard Armand-Bombardier. Elle sera accessible à partir du sentier existant.
- L'entrée secondaire sera à l'est et accueillera les utilisateurs provenant de l'est du parc.
- Les rangements seront proches de de la rue pour éviter toute circulation véhiculaire dans le parc. Ceci facilitera les opérations de déchargement et le transport du matériel lors des événements.

# Présentation du projet de chalet

- Une fenestration sera conçue de façon à optimiser les performances énergétiques. Elle sera en aluminium anodisé de couleur noire. Les portes seront en acier de la même couleur. Cet effet sera contrastant avec la couleur des murs extérieurs qui sera plus pâle.
- Le plancher isolé de la salle polyvalente se prolongera au delà de ses murs formant ainsi une dalle extérieure. Un toit sera prévu sur toute sa superficie. Le revêtement de la dalle sera antidérapant, il sera adapté pour les pour la tenue des événements socioculturels et les activités physiques.





# Présentation du projet de chalet

## Préservation de la butte naturelle



- La construction empiètera partiellement sur la butte située à l'Est du parc.
- Cependant, l'implantation du chalet a été pensée pour maximiser l'utilisation de la butte naturelle. Cette dernière sera préservée du côté face à la place publique.
- La pente arrière, dos à la place publique, sera remodelée pour recevoir la terrasse couverte et les spectateurs pour des activités de type "cinéma en plein air". Les citoyens pourront donc continuer d'utiliser la butte comme estrade naturelle, tel qu'ils le font présentement.

# Présentation du projet de chalet

## Préservation de la butte naturelle

- La zone de remblai touchée par les travaux est illustrée en brun. L'impact sur le terrain est minime.
- Elle va être reprofilée pour permettre d'aménager la terrasse sur une surface plane et les trottoirs d'accès en béton.



### Impact sur le terrain

L'impact au sol est minime.

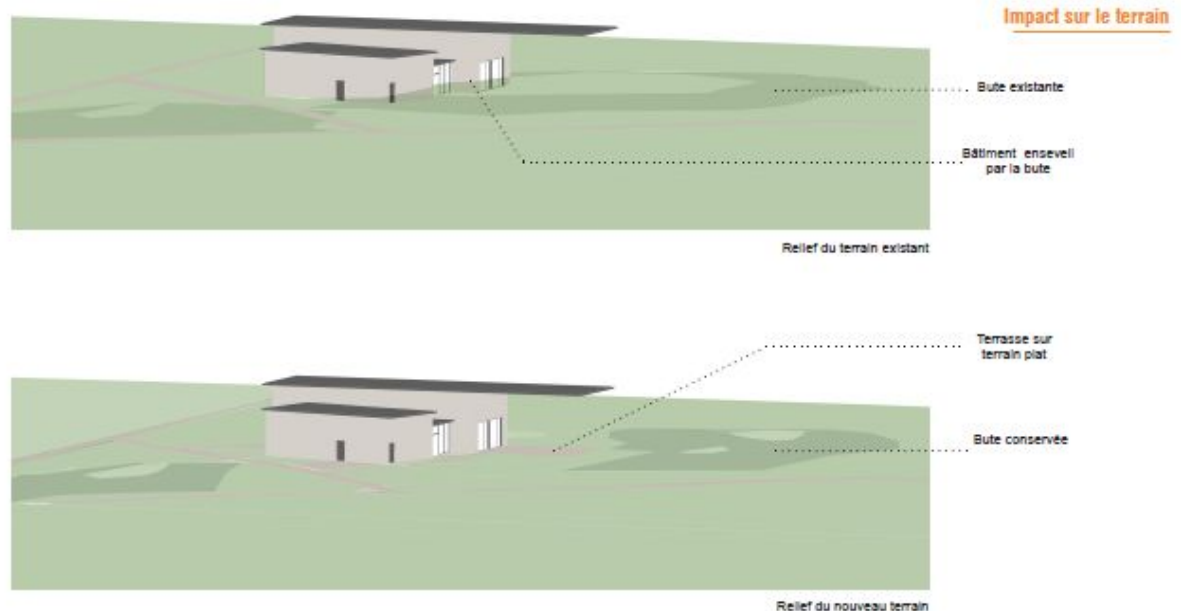
La zone de remblai à reprofiler permet de profiter de la terrasse sur un terrain plat.

Zone de terrain  
à reprofiler

# Présentation du projet de chalet

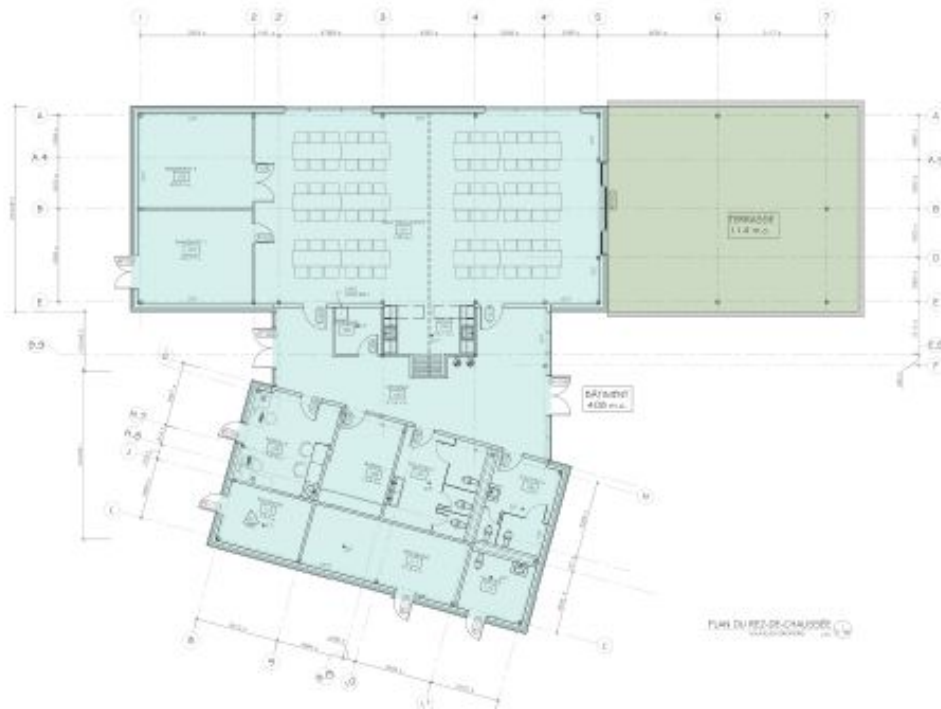
## Préservation de la butte naturelle

- La butte sera reconfigurée à l'Est tout en maintenant le niveau de son sommet.
- Un talus sera reprofilé au Nord pour recréer l'aspect morphologique original.



# Présentation du projet de chalet

## Distribution des espaces



### Plancher sur un étage :

- Salle polyvalente (80 personnes assises, salle divisible) avec terrasse extérieure pouvant accueillir 40 personnes de plus. Ceci permettra de prolonger les activités de l'intérieur vers l'extérieur;
- Cuisine divisible dotée de 2 comptoirs et de 2 éviers;
- 2 locaux de rangement serviront pour le bâtiment et pour les équipements du parc;
- Conciergerie;
- Vestibule qui abritera une fontaine double pour les occupants et les utilisateurs du parc;
- 2 locaux (organismes, surveillance et loge pour spectacles professionnels ou amateurs);
- Salle de toilettes intérieure accessible universellement;
- Salle de toilette universellement accessible par l'extérieur ouverte pendant les heures de fermeture du chalet;
- Salles électrique et mécanique qui auront des accès indépendants pour faciliter l'entretien des équipements.



## **Vous avez des questions/commentaires?**

Soumettez-les avant le 26 octobre, 16 h, en remplissant le [formulaire](#) sur le site web de l'arrondissement.

Les réponses aux questions reçues seront diffusées sur le site web sous la forme d'une "Foire aux questions"

[www.montreal.ca/rdppat](http://www.montreal.ca/rdppat)